

académie
Orléans-Tours

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Eure-et-Loir

Division des Elèves et
de la vie scolaire

Dossier suivi par
Graziella Blondeau

T 02 36 15 11 81
F 02 37 36 74 93

Ce.dvs28@ac-orleans-tours.fr

15 Place de la République
28019 CHARTRES CEDEX



République Française
ASSOCIATION
NATIONALE
DES
MEMBRES
DE L'ORDRE
NATIONAL
DU MERITE
*Règlement d'utilité
publique
(décret du
28.01.1987)*

Chartres, le 8 mai 2019
La Directrice Académique
des Services de l'Education Nationale
d'Eure-et-Loir

A

Monsieur le Proviseur
du Lycée Emile Zola

Objet : Prix de l'Education Citoyenne : année scolaire 2018-2019

Un jury composé de membres de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite et de membres de l'Education Nationale a examiné les propositions transmises par les établissements scolaires pour l'année 2018-2018 et a établi le palmarès suivant :

Premier prix : Lycée Emile Zola de Châteaudun

Pour son projet « Histoire et Mémoire : Sur les traces de la 2^{ème} DB et de la Nueve » au cours duquel les élèves se sont mobilisés pour réfléchir personnellement mais aussi collectivement sur l'histoire, les valeurs, l'engagement au service d'une cause ou d'un idéal et construire l'avenir en citoyen instruit et averti.

Le jury a salué l'engagement des élèves et le sérieux du travail engagé.

Deuxième prix : Ecole Prévert Bellac de Dreux

Pour son projet « Obtenir un climat serein au sein de la communauté éducative – Créer une communauté citoyenne participative », au cours duquel les élèves se sont mobilisés pour prendre des initiatives dans l'intérêt commun de l'école. Le jury a apprécié la responsabilisation des élèves.